

Pour escroquerie foncière, faux et usage de faux : Cyril Achkar et le Chef de bureau des domaines de Bamako Abdoul K. Diallo sous les verrous !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 22 JUIN 2020

629

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crise socio-politique au Mali

Le M5-RFP
persiste et signe



Marche du 19 juin du M5-RFP : la carte de l'apaisement !



Guerre des trônes à l'Assemblée Nationale : Quand l'illégitime le dispute à l'illégal



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Crise socio-politique au Mali : Le M5-RFP persiste et signe	P.4
Brèves	Crise sociopolitique au Mali : Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire général sur la situation au Mali	P.9
	Covid-19 au Sénégal : Les écoles privées réclament le paiement de toute l'année scolaire	P.9
	Concession de l'aéroport Modibo Keita à la société française (SEGAP/EGIS PROJET) : Le Vérificateur général saisi pour auditer sur les conditions de l'attribution	P.9
	Mali : Le mouvement de contestation écarte l'option d'un gouvernement d'union nationale	P.10
	Mali : EUCAP appuie les institutions maliennes dans la prévention et la lutte contre l'impunité et les violences illégitimes	P.10
	Désignation des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : Maître Sohyata Maiga candidate du Mali	P.11
	Législative 2020 : Un mal élu devient président de l'AN	P.11
	Crise sociopolitique au Mali : La CNDH appelle les parties au dialogue	P.11
Actualité	CPS-S-AT/FP/SI : La 9 ^e revue sectorielle de 2019 validée	P.13
	Université des sciences juridiques et politiques de Bamako : Lance une étude sur l'esclavage et les migrations forcées au mali	P.15
	Pour escroquerie foncière, faux et usage de faux : Cyril Achkar et le Chef de bureau des domaines de Bamako Abdoul K. Diallo sous les verrous !	P.16
	Plus de deux semaines après : AQMI confirme la mort de son émir au Mali	P.17
Politique	Marche du 19 juin du M5-RFP : la carte de l'apaisement !	P.18
	Guerre des trônes à l'Assemblée Nationale : Quand l'illégitime le dispute à l'illégal	P.20
	Les dirigeants maliens et la malédiction du "Je ne démissionne pas" : "Mamie Manassa" sur les traces d'illustres devanciers ?	P.21
	Décrispation du climat politique au Mali : La Cédéao pointe du doigt la Cour Constitutionnelle	P.22
Culture & société	les grandes dates historiques du Mali : Empire du Ghana	P.25
International	Sénégal : Monsieur le Président Macky, ce qui se passe au Mali doit vous intéresser	P.29
	Cote d'Ivoire : Une proche de Ouattara en mission chez Blé Goudé, ce qu'elle a fait	P.30
Sport	Premier League : Avec un Yves Bissouma exceptionnel, Brighton bat Arsenal 2-1	P.31
	Football : Djenebo veut jouer au FC Barcelone, son club de rêve !	P.32

P.11



P.17



P.23



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Crise socio-politique au Mali : Le M5-RFP persiste et signe

Dans le cadre de la résolution de la crise socio-politique que traverse le Mali depuis le 05 juin 2020, une délégation ministérielle de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, a séjourné au Mali du 18 au 20 juin 2020. Le moins que l'on puisse dire est que ladite délégation, loin d'apaiser les tensions socio-politiques en République du Mali, a suscité « surprise et étonnement » de la part du M5-Rassemblement des Forces Patriotiques qui ne se reconnaît pas dans les propositions de sortie de crise de la délégation ministérielle de la CEDEAO. Dans une Déclaration en date du 20 juin 2020, le M5-RFP se désolidarise des termes du Communiqué susmentionné et invite les Maliens de l'intérieur et de l'extérieur à rester mobilisés pour le salut du Mali. Les Maliens avaient suivi avec beaucoup d'in-

térêt l'arrivée à Bamako, le 18 juin 2020, d'une délégation ministérielle de la CEDEAO, suivant initiative de son Président en exercice le Nigérien Mamadou Issoufou. Il semble que les conclusions auxquelles ladite délégation est parvenue et les propositions de sortie de crise qu'elle a faites sont loin de satisfaire le M5-RFP qui avait « clairement exposé aux hauts représentants de l'Organisation communautaire les tenants et aboutissants de (ses) actions dont l'objectif ultime est de sauver le Mali, aujourd'hui menacé jusque dans son existence même », indique la Déclaration en date du 20 juin 2020 et signée des principaux responsables du M5-RFP. Les points de vue du M5-RFP et ceux de la délégation de la CEDEAO sont ainsi totalement divergents car selon le premier, la délégation a produit un « communiqué de presse de la mission qui ne tient au-

cunement compte de la source de tous les maux et de toutes les crises du Mali, à savoir la mauvaise gouvernance, la corruption et la violation des principes républicains et démocratiques dont le Président Ibrahim Boubacar Keita est le seul et unique responsable ».

Comme on peut le constater, la délégation ministérielle de la CEDEAO s'en tient à un cadre strictement légaliste et propose des élections partielles pourtant illégales pour résoudre les cas des députés élus lors du dernier scrutin législatif malien mais recalés par la Cour constitutionnelle, en totale contradiction avec ses conclusions et recommandations à l'occasion de l'élection présidentielle, déjà contestée de 2018. En effet, relève le M5-RFP, la CEDEAO avait dans une déclaration en date du 18 juin 2018 indiqué ce qui suit : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la Cour Constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs sociopolitiques conviennent, de manière consensuelle, d'entreprendre des ré-

formes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays ».

Ainsi, du point de vue du M5-RFP, les propositions de la délégation ministérielle de la CE-DEAO ne sont pas de nature ni à apaiser le climat socio-politique au Mali encore moins à y trouver des solutions satisfaisantes. Car, selon le M5-RFP, « le communiqué ne fait nullement cas de la nécessaire refondation dont le Mali a besoin, et qui constitue l'objectif ultime de la lutte enclenchée par le Peuple malien ». Pour répondre au vœu du Président Ibrahim Boubacar Kéita de rassembler toutes les forces vives du Mali au sein d'un gouvernement, le M5-RFP déclare que « Dans les circonstances actuelles, aucun gouvernement, même d'« union nationale » dont le M5-RFP n'est ni demandeur, ni preneur ne saurait résoudre les problèmes du Mali ». Pour toutes ces raisons, « le M5-RFP réitère sa demande de démission du Président Ibrahim Boubacar Keita, IBK, et son régime » et « réaffirme sa détermination à mettre en œuvre tous les moyens légaux et légitimes pour l'atteinte de cet objectif qui seul peut aujourd'hui sauver le Mali ».

La tentative d'intercession de la CEDEAO dans la crise socio-politique actuelle du Mali est donc un cuisant échec car elle se fonde sur le maintien du pouvoir d'IBK, chose dont le M5-RFP ne veut nullement entendre parler. Pour l'Opposition sociale et politique, la seule solution qui vaille pour le Mali est la démission pure et simple du Président de la République et de tout son régime. C'est encore ce que le



M5-RFP a exigé avec la démonstration de force du 19 juin 2020 où des dizaines de milliers de Maliens se sont encore rassemblés sur la Place de l'Indépendance à Bamako. Cependant, il est peu de chance que le Président IBK démissionne à la suite de rassemblements même de millions de Maliens. C'est pourquoi le M5-RFP envisage à l'avenir des actions de désobéissance civile et d'occupation de points stratégiques de la capitale malienne et de toutes les grandes agglomérations du Mali. Si tel était le cas, ce serait véritablement l'épreuve de force entre les insurgés et le pouvoir. Une telle perspective rappelle des souvenirs douloureux de la lutte pour l'instauration de la démocratie au Mali en Mars 1991 quand les Maliens ont dû, les mains vides, affronter la dictature de Moussa Traoré soutenue jusqu'au bout par les forces de défense et de sécurité.

Nul ne souhaite voir le Mali retomber dans une telle crise au moment où le pays est assailli

de toutes parts et cherche sa voie. Mais il faut reconnaître que depuis 7 ans, IBK a fait montre d'une incapacité criarde à faire face aux nombreuses difficultés qui n'ont cessé de menacer chaque jour les fondements de notre pays. Les Maliens en sont aujourd'hui à se demander ce qui a pu arriver à cet homme qu'ils ont plébiscité en 2013 pour qu'il relève un Mali à terre. Au lieu de quoi, IBK a montré au fil des ans qu'il n'a nullement la carrure d'un Chef d'État. Car en moins de cinq ans d'exercice du pouvoir, toutes les tensions se sont exacerbées au Mali. A la seule crise du Nord qui préoccupait les Maliens en 2013 s'est ajoutée celle du Centre qui frise aujourd'hui la guerre civile. Et la corruption généralisée a atteint des proportions jamais égalées au Mali, mettant en danger tous les fondements socio-économiques du pays. Jamais dans l'histoire du Mali moderne les Maliens n'ont été aussi inciviques et peu respectueux de la chose publique. La conjonction de facteurs antisociaux et antinationaux largement favorisés par le pouvoir a fini de plonger les Maliens dans une désespérance qui a atteint même les plus optimistes d'entre nous. Notre Maliba est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le soutien de la communauté internationale ne sera pas de trop pour l'aider à se sortir du bourbier qui l'étreint. Mais il appartient avant tout au Peuple du Mali, dans sa tradition de solidarité, d'entente et de recherche de la cohésion sociale qui l'a toujours caractérisé, de rechercher les voies et moyens pour redonner à ce pays digne les raisons d'espérer à nouveau, dans le respect de la dignité de la personne humaine.

■ Diala Thiény Konaté



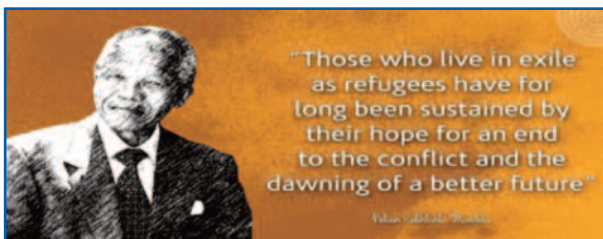
Awa Sylla

89 jours de kidnapping du président Soumaila Soumaila Cissé. Mobilisons parce que chaque minute qui passe est la minute de la honte.



Nelson Mandela

“ Ceux qui vivent en exil en tant que réfugiés ont longtemps été soutenus par leur espoir de mettre fin au conflit et d'émerger d'un avenir meilleur.” Dis-cours prononcé par le ministre des affaires étrangères Alfred Nzo au nom du président Nelson Mandela à l'occasion de la Journée internationale Solidarité avec le peuple palestinien, Afrique du Sud, 25 novembre 1998 #JournéeMondeDeFugée #WithReFugees #Journée-DesFugiés. Marquant la Journée mondiale des réfugiés 2020



RFI

Vital Kamerhe, président de l'UNC, l'Union pour la Nation congolaise, a compté plus de 86.000 électeurs à Bukavu lors des élections de décembre 2018. Sa condamnation a provoqué de vives tensions dans son fief électoral au Sud-Kivu.



Bina Sogoba

Mali libération du préfet de Diré enlevé en début de semaine dans le Nord. Déjà faite



Soudan-Infos

Le président de l'Assemblée Nationale semble ne pas être un homme Normal, l'AN est dans la bêtise
Nouhoum Sarr (Renouveau TV



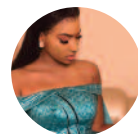
PINAL

90 jours de détention par des inconnus, nous n'avons toujours pas vu une délégation spéciale de cette CEDEAO au Mali. Mais le peuple veut remercier le locataire de Koulouba dron, les Chefs d'état nous montre une solidarité entre Présidents en nous envoyant des médiateurs. Libérez Soumi pour la stabilité du Mali.



Rokia Touré

#URGENT : Une femme se jette dans les eaux du pont des Martyrs et provoque l'embouteillage. C'était un embouteillage monstre sur le pont du Martyrs ce samedi 20 juin vers 18h. Et pour cause une femme se jette du pont de Martyrs pour se retrouver au fond du fleuve. Heureusement elle a été repêchée par les bozos immédiatement. Selon des témoins oculaires une fois repêchée elle insiste de se donner la mort sans dire un mot sur les motifs de sa tentative de suicide.
Nous reviendrons
Source : Modibo Fofana



Yehia Tandina

TOMBOUCTOU : LA JEUNESSE PREND SES RESPONSABILITÉS
Le comité des jeunes de Sankore doit être soutenu par



l'ensemble des sensibilités de la ville. Si Bily-Bangou est dans le quartier de Sankore, force est de reconnaître que ce patrimoine a fait la fierté de toute la ville. Ancien port traditionnel, ancien marre pour l'apprentissage en natation et marché le plus fourni en denrées locales. Aujourd'hui laissé pour compte comme les cimetières étouffés, nous devons à tout prix montrer notre indignation en reprenant en main sa protection.

Vive le comité des jeunes de Sankore, vive la jeunesse en général.



Ammy Baba Cisse

Si on devrait reprendre les législatives partiellement, qui prendrait le perchoir ?

Manassa Danioko est une malédiction pour notre pays. Elle n'a aucune notion de la Nation. Triste réalité!

Des gens, au lieu de critiquer ou conseiller IBK, l'avaient rudement insulté. C'est eux qui veulent le défendre. Compliqué pour ça.

Les trois émissaires du M5 qui se rendaient à Koulouba devraient être reçus au moins. C'est une faute grave du régime.

Deux enfants à moto sous un camion à la rentrée de Baguineda. L'un est mort l'autre est mal en point

Facile de résoudre notre crise. L'assemblée nationale et la Cour Constitutionnelle doivent être diluées.

Abdoulaye Kone

Urgent, Cour constitutionnelle : Fatoumata Diall, Mahamadou Boire, M'Père Diarra et Zoumana Cissé démissionnent.

M. Nouhoum Togo - Officiel

La lâcheté la plus courante dans ce pays, est de rendre tout le monde coupable de la destruction du

pays par le pouvoir IBK.

Manassa est en difficulté en ce moment. Affaire à suivre

Point de Presse du M5-RFP, ce lundi 22 Juin, à 16h30mn.
Siège de la CMAS

Étoile-Mali

Urgent!!!

Cour constitutionnelle du Mali .

Les 03 autres magistrats auraient démissionné aujourd'hui ... A faire à suivre...



Baba Boubacar Keita

S'il y'a des jeunes de 22 ans qui donnent leur vie au front comme le pauvre son dernier vêtement, si Moussa Timbiné aime le Mali, il doit démissionner pour le Mali. Aucun sacrifice n'est de trop pour un patriote pour son pays .



Sekou Kassé

CCM : 1 contre 8 ! Si ce scénario se confirme la fin s'annonce tragique !



Amadou Sanogo

Karaba Manassa reste la seule gardienne du temple vide maintenant, plus l'autre gardien connu de tous je parle du harangueur sur le toit...dans peu de temps le vent emportera le temple même



Seydou Oumar Traoré

MANASSA DAGNOKO GARDIENNE D'UN TEMPLE DÉSORMAIS VIDE
7 DES 9 SAGES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE ONT DÉMISSIONNÉ, 1 EST MORT

Il s'agit de :

1. MAHAMOUDOU BOIRE
2. FATOUMATA DIALL
3. ZOUMANA MOUSSA CISSÉ
4. BAYA BERTHE
5. SEYDOU NOUROU KEITA
6. M'PÈRE DIARRA
7. BAMASSA SISSOKO
8. MODIBO TOUNDY GUINDO est décédé, il ya une semaine.

La seule qui s'accroche à son poste est la Présidente de la cour, la veuve sans enfant MANASSA DANIOKO.

Elle est désormais seule à garder ce temple vide mais soyez sûrs



qu'elle restera car, vraie tête de mule, elle est habituée à la solitude depuis belle lurette. Elle s'est que selon la loi, aucun institutions ou autorité ne peut la démettre. Elle va donc mourir mais ne quitterait pas. Voilà pourquoi, il faut aussi relire notre constitution et les textes institutionnels. A suivre.

Seydou Nourou Keita très proche d'IBK dément sa démission. Veut-on le ramener à la vie ?
Le BPN RPM en réunion. A suivre

Perzan Evry

Il y a plus d'écoles privées à Bamako que publiques donc plus d'enseignants au privé qui n'ont eu aucunes aides pendant 3 mois. Sans salaire sans don de quoi de ce soit, ils vivent dans la misère totale. L'état avait promis 500 milliards d'aide aux entreprises privées mais rien mm pas 5fr pour les écoles privés. Les promoteurs de ces écoles eux aussi ne respectant pas leurs accords se refusent de donner un minimum vital à leurs employés. Marcher oui pour manifester mais quand est-ce que le coronavirus va finir pour que l'école reprenne normalement ? Un dilemme

Amadou Sanogo

Apparemment ça ne reste que karaba Manassa seule dans la cour constitutionnelle...Tout se paye cash quelqu'en soit la durée de votre pouvoir ça finira un jour

Sekou Cherif Traore

Si réclamer son droit est synonyme de Djihâd, alors je suis djihadiste. Un député mal élu est une honte pour sa communauté

Abba Champion

Selon un magistrat seul la personne d'Aliou Bou-bacar Diallo peut porter plainte contre Bouba Fané pour avoir partager la publication de Fasso Nieta le concernant. ADP MALIBA ne peut pas porter plainte car le nom du parti n'est pas cité dans la publication. Nous suivons l'affaire de très près.

Emmanuel Macron

Nous pensons aux victimes de l'attaque de Reading, à leurs familles et à leurs proches, à tout le peuple britannique. La France se tient à chaque instant aux côtés du Royaume-Uni face au fléau terroriste.

Mamadou Ismaila KONATE

Jamais PR n'aura été ramené à ce niveau de contestation. Se prendre pour le centre du monde un temps, penser être au-dessus du peuple dont on est issu, pervertir l'évidence de la fonction qui impose l'intérêt général avant tout...vous installez dans un trou sans fin. #Mali#IBK



Mali Héré Kodo

Le régime met certains journalistes dans toutes les conditions, mais ce sont ces journalistes qui aident les adversaires à combattre ce même régime. Le choix des Hommes pour aider le Président @IBK_PRMALI fait défaut. Même demain, les adversaires du régime seront renforcés.



Larmes des pauvres

#Mali juin 2019 - juin 2020, un an que la milice auteur de plusieurs massacres et pillages d'animaux, annonçait des patrouilles de sécurisation dans le cadre de l'hivernage, profitant pour tuer des centaines de civils peul. Où sommes-nous maintenant ?



Crise sociopolitique au Mali : Déclaration attribuable au porte- parole du Secrétaire général sur la situation au Mali



Le Secrétaire général suit avec préoccupation l'évolution de la situation politique au Mali. Il exprime son plein soutien aux efforts en cours de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et en particulier à sa déclaration du 19 juin appelant à un dialogue inclusif.

Le Secrétaire général appelle tous les dirigeants politiques à transmettre des messages à leurs partisans pour qu'ils fassent preuve de la plus grande retenue et s'abstiennent de toute action susceptible d'alimenter les tensions. Il souligne également l'importance du dialogue et encourage tous les acteurs maliens à travailler de manière inclusive et constructive pour préserver l'état de droit et respecter les droits fondamentaux.

Le Secrétaire général réaffirme que l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de son Représentant spécial au Mali, continuera à accompagner les Maliens dans leurs efforts de consolidation de la paix, la démocratie et le développement durable.

Concession de l'aéroport Modibo Keita à la société française (SEGAP/EGIS PROJET) : Le Vérificateur général saisi pour auditer sur les conditions de l'attribution



Dans sa correspondance, l'organisation sollicite le Bureau du Vérificateur général afin d'obtenir son implication pour des audits concernant les conditions d'attribution de la concession d'Adm à la société française, le groupement Segap/Egis Projets. Alors que,

Covid-19 au Sénégal : Les écoles privées réclament le paiement de toute l'année scolaire



Les parents d'élèves vont devoir s'acquitter des trois mois de vacances forcées dues à la Covid-19. Selon L'AS qui donne la nouvelle, ainsi en ont décidé les écoles privées regroupées autour d'un collectif. Dans une déclaration de presse, ces organisations ont d'abord salué la décision du gouvernement de rouvrir les classes le 25 juin prochain. Cependant, elles demandent le respect du protocole sanitaire. Aussi, ont elles appelé le gouvernement à rallonger et à libérer immédiatement la subvention promise dans le cadre du plan de riposte contre la covid-19. D'après les acteurs de l'enseignement privé catholique ceux de l'enseignement arabo-islamique ainsi que les parents d'élèves, une année scolaire s'étend du 1er octobre au 31 juillet. Par conséquent, ils demandent aux parents d'élèves de payer les mensualités dues.

précise la correspondance, les premières études des dossiers avaient désigné la société canadienne Snc Lavalin comme la plus susceptible de gérer avec 95 points positifs sur 100 contre 71 points sur 100 pour son concurrent français.

"Le groupement Adlms/Ccim/Cmc/Cnpm/Reao, avec 39 points sur 100 avait été éliminé dès le début. C'était en 2011. Mais après plusieurs procédures complexes depuis ce premier appel d'offre lancé en 2011, conformément au Décret N°08-485/P-RM portant Code des marchés publics, un renversement spectaculaire de la donne s'est effectué au profit de la société française qui était précédemment disqualifiée et au détriment de la canadienne qui avait remporté l'appel d'offre", déplore l'organisation. Selon l'Association, cette situation a soulevé de nombreuses interrogations des spécialistes et des citoyens ordinaires à la fois sur la durée de la procédure et les enjeux stratégiques qui ont abouti à l'attribution du marché au groupement Segap/Egis Projets. Et d'ajouter que les Maliens ont le droit de savoir ce qui s'est réellement passé. "Est-on en présence d'un cas d'attribution de marché entaché par la corruption encore une fois" ?, s'interroge l'Association. Car, selon elle, les méandres de cet appel d'offres en font un cas d'école avec des passages dans tous les organes administratifs et juridictionnels compétents dans la gestion du dossier.

Boubacar PAÏTAO

Mali : Le mouvement de contestation écarte l'option d'un gouvernement d'union nationale



Malgré l'appel au calme et au dialogue du secrétaire général de l'ONU, les chefs de file du mouvement de contestation qui frappe le Mali depuis le début du mois ont de nouveau appelé, samedi soir, à la désobéissance civile si l'État ne répond pas à certaines revendications.

Les dirigeants de la contestation en cours contre le président malien Ibrahim Boubacar Keïta ont rejeté samedi soir les pistes proposées par des médiateurs ouest-africains pour sortir le pays de la crise. Ils ont réitéré leur demande de démission du chef de l'État, et refusent la formation d'un gouvernement d'union nationale.

« Dans les circonstances actuelles, aucun gouvernement, même 'd'union nationale', dont le M5-RFP n'est ni demandeur, ni preneur, ne saurait résoudre les problèmes du Mali », a affirmé dans un communiqué le mouvement contestataire, qui prône une « refondation » aux contours flous du Mali.

Démission du président

« Aussi, le M5-RFP réitère sa demande de démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta et (de) son régime », selon le communiqué.

A l'appel du « Mouvement du 5 juin » (M5-RFP), coalition hétéroclite dont la figure emblématique est l'influent imam Mahmoud Dicko, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté vendredi à Bamako pour réclamer le départ immédiat du chef de l'État, au pouvoir depuis 2013. Au soir de cette manifestation, les chefs de la diplomatie du Niger, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, en mission de bons offices au Mali au nom de l'organisation régionale Cédéao, ont évoqué la « nécessité » de mettre en place un « gouvernement consensuel d'union nationale », une option à laquelle le président Keïta a récemment ouvert la voie.

Ils prônaient également l'organisation d'élections législatives partielles dans des circonscriptions où une intervention de la Cour constitutionnelle a été favorable au camp du président Keïta, ce qui avait suscité la colère de l'opposition. Leurs efforts de médiation ont reçu samedi le « plein soutien » du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Samedi soir, le M5-RFP a estimé que les envoyés de la Cédéao n'avaient tenu « aucunement compte de la source de tous les maux et de toutes les crises du Mali, à savoir la mauvaise gouvernance, la corruption et la violation des principes républicains et démocratiques dont le Prési-

Mali : EUCAP appuie les institutions maliennes dans la prévention et la lutte contre l'impunité et les violences illégitimes



Un petit détachement de la Mission civile de l'Union Européenne a accompagné le Directeur de la Justice Militaire dans ses travaux avec les autorités judiciaires locales compétentes.

Après une visite protocolaire au Gouverneur, des échanges approfondis se sont tenus avec les autorités judiciaires : Procureur Général, Présidents du Tribunal militaire et de la Chambre d'accusation, et Procureur de la République.

Avec un constat partagé : l'impunité nourrit et entretient les violences, et l'arrêt de ces violences passe par la poursuite et la condamnation des criminels quels qu'ils soient.

Et deux objectifs pour EUCAP lors de ce déplacement :

- 1) Préparer l'arrivée d'experts EUCAP en soutien des enquêteurs et magistrats dans la lutte contre l'impunité ;
- 2) Appuyer la justice militaire pour une réponse judiciaire naturellement dissuasive aux violences illégitimes.

dent Ibrahim Boubacar Keïta est le seul et unique responsable ».

Il dénonce également la « totale illégalité » d'éventuelles élections partielles et souligne sa « détermination à mettre en œuvre tous les moyens légaux et légitimes » pour obtenir le départ du président, « qui seul peut aujourd'hui sauver le Mali ».

Signe des tensions politiques croissantes au Mali ces dernières semaines, ce mouvement exprime l'exaspération nourrie par les milliers de victimes ces dernières années des attaques jihadistes et des violences intercommunautaires, par le ressenti de l'impuissance de l'État, le marasme économique, la crise des services publics et de l'école et la perception d'une corruption répandue.

Malikilé

Désignation des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : Maître Sohyata Maiga candidate du Mali



Le comité est un organe composé d'experts indépendants qui surveille la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le Mali a signé et ratifié la CEDEF, qui demeure le document le plus important sur les droits des femmes dans le droit international. Qui est Maître Sohyata Maiga ? Native de Kidal, avocate, militante des droits des femmes au Mali et en Afrique, Maître Maiga est une femme au parcours impressionnant qui fait preuve d'un engagement fort auprès des filles et femmes du continent. Entre autres, elle a été magistrate pendant 15 ans. En février 1992, elle rejoint le Barreau du Mali pour se consacrer à la défense des droits de l'Homme. De 2007 à 2015, elle a été Rapporteuse Spéciale sur les droits de la Femme en Afrique auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme. ONU Femmes Mali est fier de soutenir sa candidature et lui souhaite bonne chance dans la lutte pour les droits des femmes du #Mali et du #monde !

Source : ONUFEMME-MALI

Crise sociopolitique au Mali : La CNDH appelle les parties au dialogue

Dans une déclaration à la presse, le 17 juin, la Commission nationale des droits de l'homme du Mali (CNDH), par la voix de son président Aguibou Bouaré, tire la sonnette d'alarme sur la situation sociopolitique « préoccupante » du pays. Pour prévenir une autre crise institutionnelle pouvant compromettre l'existence de l'Etat, la Commission nationale des droits de l'homme du Mali appelle au respect de la liberté constitutionnelle de manifester pacifiquement sans troubler l'ordre public. La CNDH exhorte par ailleurs le gouvernement malien à prendre des dispositions « juridiques et institutionnelles » permettant aux populations une jouissance effective de leurs droits.

Toutefois, l'institution invite les organisateurs et les éventuels manifestants au respect de l'Etat de droit. Aussi, recommande-t-elle, l'observation des mesures de prévention contre la pandémie de Coronavirus.

Législative 2020 : Un mal élu devient président de l'AN

Il fut battu dans les urnes mais nommé député par la Cour constitutionnelle, élu par ses pairs Président de l'assemblée nationale (cupidité et népotisme obligent) au seul motif qu'il est ami avec le fils du président de la république : il s'appelle Moussa Timbiné.

Contrairement aux statuts et règlements intérieurs du parti au pouvoir le RPM, il a été imposé aux élus comme candidat du président de la république et a été accepté et décision exécutée par des députés godillots. Dans un pays où le pouvoir se respecte, et qui respecte les institutions de la république censées être au-dessus de nous tous, je trouve anormal qu'on s'adonne à de telles pratiques qui n'honorent pas leurs auteurs. En plus de cela nous avons assisté impuissants à la spoliation de quarante-sept députés déclarés élus par le ministère de l'administration territoriale avec preuve à l'appui, remis à la Cour constitutionnelle qui n'a pas hésité à falsifier et inverser les résultats. On constate que l'ampleur de la manifestation de désapprobation du peuple souverain organisée par M5-RFP (Rassemblement des Forces Patriotiques) suite à ce torpillage de nos institutions à abouti en attendant la suite à la démission de quatre conseillers sur neuf, un étant décédé. Ce qui réduit le nombre à quatre conseillers sur neuf à la Cour constitutionnelle. Dans la loi avec moins de six conseillers, la Cour constitutionnelle est considérée inapte inexistante et non opérationnelle. La question qu'on est en droit de se poser est de savoir si le Mali est un pays normal ! En tout cas, s'il est normal, ce qui s'y passe me dépasse ! Il est vrai que tous les moyens sont utilisés par le pouvoir, notamment à travers la sécurité d'Etat, pour intimider voire plus, mais le Mali est un bien commun, un legs de nos parents et grands-parents qui aujourd'hui sont mal dans leurs tombes. Que pensez de nos martyrs ! Ils sont morts pour rien ou quoi ? Je ne pense pas qu'ils ont fait tous ces sacrifices pour un tel résultat ! De plus en plus, on a l'impression que oui ! ils sont morts pour rien. Si nous ne voulons pas que ce soit le cas, rassemblons-nous pour que des hommes intègres viennent aux commandes. Trop de yourougou yourougou sous IBK. Je suis déçu, surtout que j'avais fondé tout mon espoir sur lui en 2013, croyant qu'il est la solution, il en est devenu le problème et je m'en veux !

CSK

La CNDH Mali prévient : « L'escalade de violences pourrait engendrer des troubles porteurs de violations et/ou d'abus des droits de l'homme ». Voilà pourquoi, elle encourage les parties prenantes à privilégier « les vertus du dialogue social en vue de la satisfaction de toute revendication, et préserver un climat de paix, gage de respect des droits de l'homme ». L'organisation indépendante a également déploré les violations récurrentes des droits à la vie, à l'éducation, à la santé entre autres. La prévention de la violation et la protection des droits de l'homme est une responsabilité partagée, martèle l'organisation.

Pour rappel, la Commission nationale des droits de l'homme a été créée en 2016. Elle a pour missions, la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la prévention de la torture et autres traitements inhumains ou dégradants.

Aly Bocoum

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

CPS-S-AT/FP/SI : La 9^e revue sectorielle de 2019 validée

A travers la tenue de cette revue, le Gouvernement vise une meilleure exécution des politiques et stratégies pour une croissance économique forte et durable.

La salle de conférence du Gouvernorat du District de Bamako a abrité les 17 et 18 juin 2020, les travaux de l'atelier de validation du rapport de la 9^e revue, au titre de l'année 2019, du secteur «Administration Territoriale, Fonction Publique et sécurité intérieure », organisé par le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation à travers la Cellule de planification et de statistique du secteur concerné. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par le Conseiller Technique, Moussa Bilane, à la place du secrétaire général empêché. C'était en présence de la directrice générale de la cellule de planification et de statistique du secteur administration territoriale, fonction publique et sécurité intérieure (CPS-S-AT/FP/SI), Mme Sidibé Kadiatou Sidibé

dite Djitou, du Coordinateur du cadre stratégique et de la lutte contre la Pauvreté, Mahamadou Zoubeïrou Maïga, ainsi que des représentants des autres départements et services impliqués. Son objectif était de faire le point d'exécution des politiques et stratégies dont ils ont la responsabilité (sur la situation du secteur au 31 décembre 2019) et d'étudier ses perspectives.

Rappelons que le gouvernement du Mali, en rapport avec ses Partenaires techniques et financiers (PTF), a mis en place un système de suivi/évaluation des projets/programmes et des projets sectoriels. C'est ainsi que les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des rapports issus des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux bud-

gets-programmes. Ces données de la revue sectorielle contribuent à l'élaboration de la revue du cadre stratégique pour la relance économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

Selon la directrice de la CPS-S-AT/FP/SI, au cours de l'année 2019, des activités pertinentes ont été réalisées comme les réunions de coordination et de pilotage des activités du département, les missions d'inspection et de contrôle des services relevant du ministère de la sécurité et de la protection civile à Bamako et à l'intérieur du pays. Courant l'année 2019, toujours selon elle, la coopération transfrontalière a été marquée par la reprise des activités de coopération entre le Mali, la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire. L'intégration de proximité des populations, de part et d'autre des frontières, a connu un progrès avec l'identification et la mise en place de certains espaces de coopération transfrontalière.

En matière de décentralisation, le secteur possède un document de planification stratégique à moyen terme. Le document cadre de politique nationale de décentralisation (DCPND), approuvé en conseil des ministres suivant le décret n°2017- 0818/P-RM du 26 septembre



2017, sert de cadre de référence depuis 2005, date de sa première génération (2005-2014). La politique nationale de décentralisation, DCPND 2017-2021, s'articule autour des 5 objectifs généraux suivants, déclinés en objectifs spécifiques. Il s'agit de : promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains ; améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales ; renforcer l'accompagnement de l'Etat ; renforcer la gouvernance inclusive du territoire ; renforcer le rôle des autorités traditionnelles dans la gestion des affaires publiques locales et améliorer le financement de la décentralisation.

En matière de sécurité, les objectifs de la sécurité intérieure sont : renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité, de répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique et de créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et sociale. Aussi, la politique nationale des frontières s'articule autour de six grands objectifs stratégiques : Poursuivre et accélérer le processus de délimitation/démarcation des frontières ; promouvoir la coopération transfrontalière par l'impulsion de la coopération administrative frontalière, des initiatives locales d'investissements pour le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers ; contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurisation des zones frontalières ; renforcer les capacités des acteurs dans les différents domaines de la PNF ; assurer le financement pérenne pour la mise en œuvre de

la PNF et du Plan d'Actions et renforcer le cadre institutionnel en vue d'impulser la coordination, le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la PNF.

Dans le cadre de la politique nationale du travail, bâtie autour des quatre objectifs spécifiques suivants : promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ; promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail. Promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ; promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.

S'agissant de la direction nationale des affaires religieuses et du culte, elle ne dispose pas encore de document de planification à moyen terme. Elle a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine des affaires religieuses et du culte et d'assurer la coordination et le contrôle de la mise en œuvre de cette politique à travers les objectifs : faciliter le bon accomplissement du culte et de renforcer le dialogue inter et

intra religieux et d'encadrer le verbe et l'action religieuse.

Dans le domaine de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (PNLEVT) et son plan d'actions (2018-2020) approuvés par le Conseil des ministres du 26 février 2018, elle s'appuie sur les principes suivants : le caractère sacré de la vie humaine et l'inviolabilité de son intégrité physique, la garantie de la laïcité de l'Etat, de la liberté de religion et du culte, de la liberté d'expression, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'égal accès pour tous à la justice, le droit pour tout citoyen de participer à la production de la richesse nationale et d'en jouir conformément aux lois et règlements, et la coopération avec les Etats voisins et la communauté internationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Dans le cadre de la stratégie active de réconciliation nationale, elle vise essentiellement deux objectifs : reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du nord.

Par la tenue de cette revue, le gouvernement vise une meilleure exécution des politiques et stratégies en œuvre des politiques et stratégies du secteur pour une croissance économique forte et durable. C'est pourquoi, sur invitation de Mme la directrice, les points focaux ont identifié les principales contraintes et difficultés qui entravent leur mise en œuvre et formulé des recommandations et mesures en faveur de leur exécution correcte.

■ Ibrahim Sanogo



Université des sciences juridiques et politiques de Bamako : Lance une étude sur l'esclavage et les migrations forcées au mali

Le jeudi, 18 juin 2020, l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako-USJPB a organisé la cérémonie de lancement du Programme de recherche SlaFMig/EMiFo « Esclavage et Migration interne forcée ». Le raout s'est déroulé dans la salle de conférence du rectorat de la structure universitaire. Étaient présents : les Doyens et Vice-Doyens de facultés, les Directeurs d'instituts, les représentants des ministères de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, les membres des associations Donkosira et Temedt, les chercheurs des universités de Bamako.



Comme à son habitude, l'USJPB s'évertue à arroser les plantes de la recherche scientifique afin de faire éclore les fleurs de la connaissance et de la prise de conscience. A travers son Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Droit Décentralisation et Développement Local (LERDDL), elle a pris l'initiative d'une étude sur le thème « Esclavage et Migration interne forcée au Mali ». Décliné en anglais sous l'acronyme SlaFMig/EMiFo « Slavery and Forced Migration », le programme de recherche va s'étaler sur 3 ans. Pour se donner les moyens de ses ambitions, l'USJPB a sollicité et obtenu un financement de The Economic and Social Research Council-ESRC- de la Grande Bretagne.

Aussi, pour donner à leur partenariat une caution solennelle et pour lancer officiellement l'étude ci-dessus citée, l'USJPB et son munificent soutien ont-ils invité la presse, les représentants de l'Etat et le monde universitaire, le jeudi 18 juin, à 9H00, dans la salle de conférence du Rectorat.

Lors de cette cérémonie, les discours prononcés ont surligné deux points. Un : la pratique

de l'esclavage n'est pas un souvenir au Mali ; au contraire, elle est d'une actualité brûlante dans les régions du Centre et du Nord, mais également dans la région de Kayes. Deux : il est impératif de produire du savoir scientifique en vue de trouver des solutions adéquates à la problématique de l'esclavage.

S'exprimant le premier, le Vice-Recteur de l'USJPB, Pr Boureima KANSAYE, a précisé que le champ d'intervention de l'étude concernerait la région de Kayes. Il a ajouté qu'en raison du caractère transversal de l'étude, sa structure universitaire avait formé un consortium scientifique avec l'Université de Copenhague et SOAS University of London.

A la suite du Vice-Recteur, le Coordinateur scientifique de l'étude, Pr Camara, s'est appuyé sur l'aspect pragmatique de l'étude. Il a déclaré ceci : « La présente étude se veut une Recherche-action dont l'objectif est l'élaboration d'une loi pénalisant l'esclavage par ascendance. » De plus, a ajouté le Professeur Camara, le document final qui sera produit permettra de poser les bases d'« une protection juridique foncière pour les déplacés de

force de longue durée dans l'ouest malien ». En prolongement des explications données par la partie malienne, la représentante de l'Université SOAS LONDON, Dr Marie Rodet, qui s'est exprimée par visioconférence, a d'abord décrit les formes d'esclavage qui ont toujours cours dans la région de Kayes. Elle a ensuite énuméré les causes connues qui, depuis plus d'un siècle, ont favorisé la survivance de l'esclavage dans la zone kayesienne.

Grand connaisseur des questions de migration, Dr Rodet a conclu son intervention en entrouvrant la porte des résultats auxquels l'étude doit aboutir. En priorité, il s'agit d'avoir une compréhension claire des « liens passés et présents entre déplacements forcés et esclavage dans la région de Kayes », pendant les cent dernières années.

En concevant l'idée de ce programme de recherche, l'USJPB établit un pont élargi entre le Droit, la Sociologie et l'Economie rurale. Et cette cérémonie de lancement en pose véritablement la première pierre.

■ Ibrahim Sanogo

Pour escroquerie foncière, faux et usage de faux : Cyril Achkar et le Chef de bureau des domaines de Bamako Abdoul K. Diallo sous les verrous !

L'opérateur économique Cyril Achkar, PDG des Grands Moulins du Mali non moins président des industriels du Mali, et le Chef de bureau des domaines et du cadastre du district de Bamako, Abdoul Kassim Diallo, ont été arrêtés et placés en garde à vue au Camp I de la Gendarmerie de Bamako. Cette arrestation fait suite à une plainte de l'opérateur économique Basseydou Sylla devant le tribunal de la CII, victime d'une escroquerie (art 275 du code pénal malien) en matière foncière.

Faut-il le rappeler, la SONATAM avait cédé l'usine Allumettes à Laico Mali Sa en 2009 qui, à son tour l'a vendu à Basseydou Sylla en 2017. Depuis, Cyril ne cessait de réclamer la propriété. Ainsi pour parvenir à ses fins, il entre en connexion avec le Chef des domaines et du cadastre du district de Bamako, Abdou Kassim Diallo. Et, comme si cela ne suffisait pas, il envoie un huissier à Basseydou pour lui demander les références de son titre, ce dernier a refusé.

Ayant eu le flair Basseydou Sylla demande une réquisition sur le lieu ce qui fut fait et ce document atteste sa propriété.

Comme on le dit très souvent, le malheur ne vient jamais seul, le même Diallo, chef de bureau des domaines, établit une autre réquisition au nom de Cyril Achkar pour procéder à la mutation du titre de Basseydou Sylla au profit de Cyril. Ayant eu écho de cette situation, Basseydou Sylla chercha à voir clair et s'aperçoit que les deux éléments avaient réussi à établir un duplicata de son titre foncier. C'est ainsi qu'il décida de porter plainte contre Achkar et le Chef de bureau des domaines et du cadastre pour escroquerie, faux et usage de faux. Aussitôt, le Camp I fut désigné pour diligenter l'enquête.

La victime Basseydou Sylla s'est présenté avec tous les documents qui attestent sa propriété titre n°2474 / BKO vol XIII fin 110 du livre foncier de Bamako.

Le Chef de bureau Abdoul Kassim Diallo, lui indique avoir reçu une note technique de son



chef. Demandé à fournir cette note, il affirme qu'il s'agissait d'un ordre verbal. Par la suite il reconnaît avoir fauté et être disposé à réparer le préjudice.

Quant à Cyril Achkar, il affirme avoir acheté le lieu et que Me Mangara, notaire de son état détiendrait les dossiers. Ce dernier affirme n'avoir jamais pris connaissance d'un tel dossier. Toute chose qui enfonce davantage l'opérateur d'origine libanaise.

En rappel, c'est le 04 Juin 2020 que Cyril Achkar demanda au DG de la SONATAM Youssef Traoré le numéro d'un compte bancaire afin de transférer la somme d'argent qu'il comptait verser pour l'achat du bâtiment. Et pourtant Basseydou Sylla dispose d'un titre sur la zone depuis 2017.

Au regard de toutes les manœuvres qui entourent les faits, le dossier incriminant les deux présumés délinquants a été transféré devant

le tribunal de la CII.

C'est le lieu de saluer les éléments du Camp I de la gendarmerie sous la houlette du Capitaine Lassana Tamba Keita qui ont subi toutes sortes de pression et surtout le procureur du tribunal de grande instance de la CII.

Il appartiendra donc au tribunal de les inculper ou les relaxer. En tout cas, pour ce qui concerne l'un, c'est-à-dire Cyril Achkar, c'est un jeune que le Mali a adopté, mais il est aujourd'hui celui qui cherche à mettre ce pays à genoux. La preuve, il est le président des industriels du Mali. Il a toujours eu un dégoût pour les autorités maliennes qu'il traite de tous les noms d'oiseaux.

Il traîne plusieurs casseroles derrière lui.

Nous y reviendrons dans nos prochaines parutions.

A suivre

Plus de deux semaines après : AQMI confirme la mort de son émir au Mali

C'est à travers une compilation d'images de plusieurs minutes avec la voix du chef du comité politique et des médias, Abu Abd Al-Ilah Ahmad, Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) a confirmé la mort de son émir Abdelmaleck Droukdel « au Nord du Mali suite à une frappe de la France ».

On se rappelle que la mort de l'émir d'AQMI avait été annoncée par l'état-major français des suites d'une opération menée, le 3 juin dernier, à Talhandak, localité située dans le cercle de Tessalit, région de Kidal, près de la frontière algérienne. Il a été abattu en compagnie de 5 autres personnes dont le chargé de la coordination et de la propagande de cette nébuleuse d'AQMI, Toufik Chaïb, son chauffeur et deux de ses gardes du corps. Selon des images diffusées par l'armée française sur cette frappe, l'on apprend aussi que Droukdel et ses accompagnateurs étaient descendus d'un véhicule 4x4 blanc pour bivouaquer. D'autres sources nous ont aussi indiqué qu'ils

étaient dans la zone pour participer à une réunion de djihadistes convoquée par le chef du JNIM, Iyad Ag Ghali.

En tout état de cause, la confirmation de la mort de Droukdel a été faite par la nébuleuse, elle-même. Déjà, depuis le 6 juin dernier, un cadre de cette nébuleuse avait confirmé cette info à un journaliste de France 24. Dans cette nouvelle confirmation, l'orateur Abu Abd Al-Ilah Ahmad, a aussi diffusé une image de Droukdel en compagnie de deux autres cadres algériens d'AQMI décédés, eux-aussi. Il s'agit de Nabil Makhloufi tué dans un accident de voiture, le 9 septembre 2012 à environ 200 km à l'ouest de Gao, alors qu'il se rendait à une rencontre des djihadistes, et Djamel Okacha, chef de l'Emirat du Sahara, abattu par une frappe française en février 2019 près de Tombouctou.

Il faut rappeler que le chef du comité politique d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) Abu Abd Al-Ilah Ahmad n'est pas à sa première sor-

tie. Dans un appel publié en 2017, il avait appelé « les diasporas malienne, nigérienne, algérienne et tunisienne en France à mener le djihad contre les Français sur le sol français ». Dans ce nouvel appel faisant l'éloge funèbre de Droukdel diffusé par le bras médiatique d'AQMI Al-Andalous, Abu Abd Al-Ilah Ahmad n'a pas donné d'infos concernant le remplacement de Droukdel sans doute pour des raisons de sécurité. Cela, même si de nombreuses sources estiment que ce successeur pourrait être l'actuel chef du conseil des notables d'AQMI, Abu Obeida Youssef al-Annabi. Ce dernier, figurant depuis septembre 2015 dans la liste noire des « terroristes internationaux », était devenu très visible depuis un certain temps. Dans une sortie médiatique en 2019, il déclarait une guerre ouverte et totale contre la France et rejetait toute réconciliation ou collaboration avec Daesch.

Pour l'heure, Abu Abd Al-Ilah Ahmad a appelé les jeunes à s'inspirer de Droukdel « tombé arme à la main alors qu'il aurait pu se détourner de la cause djihadiste ». Il a également demandé aux dirigeants de la zone de s'inspirer du sort de Kadhafi, Ben Ali, Bouteflika ou Haffar lâchés par la France et la Communauté internationale après avoir été leurs alliés. Il a de même indiqué que la guerre contre la France se poursuivra tant que les soldats français resteront dans la région.





Marche du 19 juin du M5-RFP : la carte de l'apaisement !

Des centaines de milliers de Maliens ont battu le pavé, vendredi 19 juin 2020. Ils répondaient ainsi à l'appel des membres du M-5-RFP, un mouvement dont l'autorité morale est l'imam Mahmoud Dicko et qui exige la démission du Président IBK.

C'est en véritables grappes humaines que les manifestants ont pris d'assaut le Boulevard de l'Indépendance. Comme le 5 juin dernier, beaucoup de manifestants ont accompli leur devoir religieux sur place. Une prière officinée par l'imam Oumar Coulibaly. Plusieurs griefs ont été formulés contre le régime en place, notamment la mauvaise gouvernance, la corruption et l'insécurité. On pouvait lire sur les écriteaux : « **IBK dégage** », « **7 ans de gabegie financière, on n'en peut plus** », « **le peuple en a marre** », qui étaient autant de slogans scandés par

les manifestants.

Avant les prises de parole, à l'initiative des organisateurs, les manifestants ont entonné l'hymne national du Mali, une façon pour eux d'affirmer qu'ils restent républicains quelle que soit la gravité de la situation. Puis un moment de resueillement a été observé en respect du deuil national décrété par le président IBK à la suite de la mort de 24 de nos soldats en mission commandée

Les travaux de ce meeting géant ont débuté par la lecture de la déclaration au peuple malien. Une lecture faite Cheick Oumar Sissoko.

« Nous, mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques, considérant le refus de M. Ibrahim Boubacar Keita d'écouter la voix de son peuple et son obstination à s'accrocher à un pouvoir qui fait peser les critiques sur l'existence même du Mali ; considérant que cette attitude témoigne d'un profond mépris à l'égard du peuple malien, meurtri par les conséquences d'une gestion désastreuse de la crise multidimensionnelle : sécurité, politique, sociale, scolaire, sanitaire, gouvernance ; considérant l'échec de toutes les initiatives de dialogue, notamment les conclusions des dialogues lors des crises post-électorales de 2018 et de 2019, l'accord politique de gouvernance, les résolutions de la conférence d'entente nationale de 2017 et du dialogue national inclusif ; décidons de maintenir à toutes les forces vives de la nation jusqu'à la démission du Président Ibrahim Boubacar Keita et de son régime ; de

nous rendre, toutes et tous, ensemble au palais de la République à Koulouba pour remettre à Ibrahim Boubacar Keita l'appel à la démission ; à défaut d'une réponse dans le délai d'une heure, le peuple exercera son droit à la désobéissance civile et occupera tous ponts, sorties et entrées dans toutes les villes du Mali et pratiquera, partout, toutes actions nécessaires jusqu'à l'atteinte de l'objectif fixé », a-t-il déclaré.

Les piques de l'imam Dicko

C'est visiblement un imam requinqué par le développement des derniers événements qui s'est adressé aux manifestants. D'un regard menaçant, Mahmoud Dicko a remercié les manifestants pour la mobilisation réussie et leur constance dans la lutte de libération du peuple malien entre les mains d'une oligarchie et d'un pouvoir inféodé. Le Président de la République n'a pas compris le message lancé par le peuple malien mais il le comprendra. Comment peut-on tendre sa main à son peuple ? Cela est la réponse patente qu'il est loin de son peuple. On ne peut pas gérer un peuple dans

le déni. Ayant senti que la patrie traverse un moment critique de son histoire, des émissaires ont tenté d'éteindre les braises avant qu'il ne soit trop tard. C'est pourquoi, l'ancien Président de la République nous a invités à son domicile pour une décripation de la crise. **« En sa présence, je lui ai demandé d'être réceptif au cri de son peuple. Conscient qu'il n'a pas su apporter une réponse juste aux préoccupations des Maliens, il a décidé de s'adresser à la nation. Mais malheureusement, son adresse était vide de contenu »**, a-t-il indiqué.

Décision juste

Compte tenu de la situation qui prévaut dans le pays, l'imam Dicko a proposé qu'une délégation se rende au palais présidentiel pour remettre à IBK sa lettre de démission afin qu'il la signe.

Choguel Kokala Maiga, Issa Kaou Djim et Clément Dembélé ont été désignés pour la mission. Sur la route, ils ont été contraints de rebrousser chemin. Tous les points névralgiques avaient été bloqués par un dispositif des forces de l'ordre.

La sagesse a prévalu

Après cet échec, l'imam Dicko a joué la carte de l'apaisement en demandant aux manifestants de rentrer chez eux, sans aucun acte de vandalisme.

« Ma sagesse ne me permet pas de vous autoriser à utiliser la violence. Ils attendent seulement, que vous utilisiez la violence. Ne cassez rien, ne brûlez rien, n'insultez personne. Nous n'allons pas détruire notre pays. Je vous demande de rentrer calmement à la maison. Nous avons donné notre parole à tout le monde que nous sommes des pacifiques. Ne cassez pas ! Mettons la balle dans leur camp et, je vous le demande, rentrons calmement à la maison », a insisté l'imam Dicko avant de donner rendez-vous pour la prochaine sortie.

Une décision sage qu'une foule surexcitée n'a pas gobée. Finalement, le pire a été évité à notre pays.

■ Ibrahim Sanogo

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Guerre des trônes à l'Assemblée Nationale : Quand l'illégitime le dispute à l'illégal



Dans notre pays, c'est désormais le sauve-qui-peut, tant les intérêts sont aiguisés, et la détermination du peuple souverain du Mali à prendre son destin en main, sans faille ! Le nouveau vent de changement qui souffle n'épargnera rien, et de cela, on est convaincu à l'Assemblée Nationale où une fronde semble s'organiser. Mais contre qui ? La question a tout son pesant d'or ! La panique est autant visible dans les rangs des députés mal élus, sinon nommés par Manassa, dont le Président de l'Assemblée Nationale, que dans celui des députés qui s'estiment légitimes, puisque se disant bien élus. Mais tous, sans exception, se sentent menacés par la contestation qui est en cours. Ironie du sort, celui qui taxait l'autre jour les manifestants (le peuple malien donc) de djihadistes est lui-même indexé d'être un « mal-propre » par nombre de ses collègues députés ! Ainsi est né un club dit des « Députés du peu-

ple ». Ce club se définit lui-même dans une déclaration dont voici le contenu.

« L'Assemblée Nationale est une Institution de la République dont le rôle et l'importance restent indiscutables en ce qu'elle est chargée de légiférer, de contrôler l'Action Gouvernementale et ce, au nom du peuple malien tout entier.

Aussi, étant donné les troubles sociopolitiques que traverse notre pays ; Vu le climat d'insatisfaction généralisé suite à la proclamation des résultats du deuxième tour des dernières élections législatives ;

Etant donné le climat quasi généralisé d'insécurité sur toute l'étendue de notre territoire national ;

Nous, Honorables députés de l'Assemblée Nationale du Mali, soucieux de contribuer à la sortie de crise et d'œuvrer à l'apaisement du climat sociopolitique, convenons de la création du Club des Députés du Peuple. Ledit club est

convaincu que, si nous n'agissons pas vite, la crise perdurera et risquerait de compromettre gravement l'avenir de la République et celui du peuple malien tout entier.

En outre, nous rappelons à juste titre que, sur les 147 députés de l'hémicycle, ceux ayant été proclamés élus sans irrégularités constituent plus de 80% des députés de cette 6e Législature.

C'est pourquoi : - Nous, Députés du Peuple, estimons que la dissolution de l'Assemblée Nationale n'est pas une solution. Elle contribuerait, au contraire, à une généralisation de la crise ;

- Nous demandons plutôt la création d'une commission des sages chargée de discuter avec nos collègues et les candidats malheureux des circonscriptions faisant l'objet de vives contestations, afin d'envisager des solutions de décrispation pouvant aller, si nécessaire, jusqu'à la reprise du scrutin dans les circonscriptions concernées ;

- Nous demandons également la démission de Madame Le Président de la Cour Constitutionnelle ;

- Enfin, nous entreprendrons toutes les démarches utiles et nécessaires pour participer à la recherche de solutions pacifiques et à l'apaisement du climat sociopolitique afin d'alléger les souffrances de nos laborieuses populations. Fait à Bamako le 18 Juin 2020... »

Tout un désaveu donc pour leurs collègues députés nommés ! Mais diantre, comment ne pas recadrer ces députés qui se disent « députés du peuple », lorsque pour se la faire plein la poche, ils n'ont pas hésité à voter pour Moussa Timbiné, le « roi des députés mal élus », et à le porter à la présidence de l'Assemblée Nationale ?

Le peuple en lequel ils se réclament les a-t-il mandatés pour aller prendre l'argent de la corruption à l'Assemblée nationale pour en élire le président ? N'est-ce là la preuve qu'ils sont tous corrompus ? Se battent-ils pour leurs postes et les avantages y afférant ou pour l'intérêt du peuple malien ? Une seule certitude : leur compte leur sera réglé, après celui du Président de la République qui a su maintenant qu'il y a un peuple à écouter et à respecter au Mali !

■ Yama DIALLO

Les dirigeants maliens et la malédiction du “Je ne démissionne pas” : “Mamie Manassa” sur les traces d’illustres devanciers ?



A la veille de la grande mobilisation du M5-RFP du 19 juin 2020, une vidéo dans laquelle la très et trop controversée présidente de la Cour Constitutionnelle, Manassa Danioko, se perd en conjectures, a fait le buzz sur les réseaux sociaux ! La vidéo, vieille quand même de plus d’une année gardait toute son actualité et sa pertinence. Dans cette vidéo, qui a fait le tour du monde, on voit « Mamie Manassa », dans une autodérision, et certainement pour se donner bonne conscience, faire l’apologie de l’incompétence et s’enorgueillir d’en être une « reine » qui, loin d’être offusquée par les conséquences occa-

sionnées par ses décisions maladroites d’une autre époque ayant plongé le Mali dans le chaos, se goinfre et lâche : « Nous y sommes, et nous y restons, même le Président de la République ne peut nous sortir de là » ! C’était tout simplement pathétique ! En des termes plus clairs, la plus célèbre des maliens dans la forfaiture affichait non seulement son opposition à la dissolution de la Cour Constitutionnelle, mais disait aussi clairement : « Je ne démissionne pas » !!! Elle venait ainsi de franchir le rubicond, l’infranchissable seuil qui aura vu d’illustres devanciers d’un autre rang mordre de la pous-

sière ! Cette phrase, c’est désormais connu de tous, est une malédiction pour tout dirigeant malien qui a cru, du haut de son piédestal, être « Dieu » sur terre !

En effet, un certain Moussa Traoré, du haut de son rang de Président de la République doublé de son grade de Général d’Armée, n’avait-il pas jeté à la face d’un peuple malien déchainé « Je ne démissionnerai pas » ! Qu’en fut-il finalement pour lui ? N’a-t-il pas été délogé de son somptueux palais pour moisir entre les quatre murs d’une prison ? Même si c’est de la consécration pour lui aujourd’hui que de se voir appeler « Grand républicain »... devenu de fait un médiateur pour un autre président dans la tourmente !

Sur le même registre, n’a-t-on vu un autre « Grand monsieur », au détour d’une mission bien remplie à la NASA, au pays de l’Oncle-Sam, entre temps devenu Premier ministre pleins pouvoirs, déclaré d’un ton menaçant : « Je ne démissionne pas, et même si je dois démissionner, je ne sais pas à qui remettre ma démission » ? Pourtant, quand vint le quart-heure fatidique, sa démission fut remise à qui de droit, non sans sueurs froides, crosses de Kalachnikov obligeant !

Encore, et encore un autre Premier ministre, qui, coincé et confondu entre mensonges d’Etat et arrogance verbale devant les élus de la nation, désavoué et appelé à la démission, lâcha : « Je ne démissionne pas... Ntèèè, ntè démissionné » ! Là aussi, la suite est connue : il dut laisser ses plumes sans demander son reste, quand retomba l’extase suivant une visite mouvementée dans le septentrion ayant catalogué certains responsables maliens en héros, et d’autres en poltrons pour avoir écouté leur périple en cours de chemin au gré d’une maladie imaginaire !

Des exemples, on pourrait en citer autant à n’en pas finir, sans parler du cas de l’ancien Président ATT, ou encore de celui de cet autre Premier ministre se faisant appeler le « Tigre », et qui s’est finalement révélé être un « tigre sur papier », qui n’a pas hésité à prendre ses jambes au cou aux échos des bruits de cha-pelets de ceux-là qu’il avait pourtant si bien taxé d’« acteurs hybrides » qui ne pouvaient aucunement le perturber.

« Mamie Manassa » pourrait bien être le prochain sur la liste

A qui le prochain tour ? Certainement Manassa Danioko ! En effet, malgré les assurances dans laquelle celle-ci semble se complaire, elle doit consentir à plier bagage d'une manière ou d'une autre. Et ce n'est plus qu'une question de temps ! Et pour cause : ses comportements incongrus aurait sans doute suscité l'ire de certains de ses collègues sages de l'auguste Cour, lesquels ont tout simplement décidé de démissionner. En effet, le 19 juin 2020, quatre membres de la Cour Constitutionnelle ont rendu leur démission. Il s'agit de Fatoumata Diall, Mahamadou Boiré, M'Père Diarra et Zoumana Cissé.

Si les démissionnaires n'ont pas évoqué les raisons de leur démission, il va de soi que ça un rapport avec le rappel des propos de Manassa, tels que l'opinion en a pris connaissance à travers la vidéo sur les réseaux sociaux. Ces propos, à la limite une ode à l'incompétence, ne pouvaient ne pas offusquer et indigner certains sages de la Cour Constitutionnelle, tant ils sont nuls et insultants !

Il se dit avec beaucoup d'insistance que les trois autres conseillers, qui avec Manassa faisaient de la résistance ont aussi démissionnés.

Si ces démissions ne signifient pas de facto la fin de mission pour la Cour Constitutionnelle, un mécanisme de remplacement des démissionnaires étant en place, la partie est loin d'être gagnée par « Mamie Manassa », pour ne pas dire qu'elle n'a pas d'autre choix que de considérer que sa mission est terminée ! En effet, jamais dans le contexte particulier qui est le nôtre, elle ne pourra, puisque honnie de tous, même à l'international, espérer s'accrocher à son poste.

Aussi, non seulement le contexte actuel impose au Président IBK, si lui-même venait à sortir de la zone de turbulence due au vent de contestation qui assaille son régime, de dissoudre cette institution... à défaut, c'est le peuple qui s'en chargera après avoir déposé le Président de la République ! Et cela parce que, comme l'a dit l'autre : « La Cour Constitutionnelle sous Manassa est devenue une grosse tache noire sur le fronton de la démocratie malienne ».

■ Yama DIALLO

Décrispation du climat politique au Mali : La Cédéao pointe du doigt la Cour Constitutionnelle

Pendant son séjour de soixante-douze heures au Mali pour tenter de trouver un terrain d'entente entre le régime et ses opposants, la question des députés mal élus des dernières élections législatives au Mali a encore été évoquée lors des échanges entre la Cédéao et les parties maliennes en conflit. Pour vite recoller les morceaux et éviter un deuxième chaos politique au Mali, en moins de dix ans, la mission de la Cédéao a demandé de sacrifier les députés "mal élus" et appelle à l'organisation, dans le meilleur délai, d'une nouvelle élection partielle dans ces localités. Mais problème, cette solution est totalement illégale et est en flagrante contradiction d'une précédente déclaration de la même organisation.

Sur instructions du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Issoufou Mahamadou, une délégation ministérielle s'est rendue au Mali, du 18 au 20 juin 2020 pour une mission de bons offices dans le cadre de la situation socio politique du Mali. Cette mission s'inscrit dans le cadre des dispositions du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la Bonne Gouvernance.

Conduite par le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger, Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO, Kalla Ankourao, la délégation était composée du ministre des Affaires Etrangères de la Côte d'Ivoire, Ally Coulibaly, du ministre des Affaires Etrangères du Nigeria, Geoffrey Onyeama, du président de la Commission de la CEDEAO, Jean Claude Kassi Brou et du Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité, Monsieur Francis Behanzin.

Au cours de sa mission au Mali, la Mission a bénéficié du soutien du Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya et du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali, Mahamat Saleh Annadif.

Pour rappel, la mission intervenait au Mali dans un contexte marqué essentiellement par

la persistance de l'insécurité qui se manifeste par la récurrence des attaques terroristes et la crispation de la situation sociopolitique installée, à la suite, par l'arrêt contesté de la Cour constitutionnelle sur les résultats des élections législatives de mars et avril 2020.

Au cours de son séjour, la délégation ministérielle a été reçue en audience par les acteurs de la crise sociopolitique, à savoir, le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA, et le Premier Ministre, Dr Boubou Cissé. Elle a aussi rencontré les représentants des organisations suivantes : le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces patriotiques ; l'Imam Mahamoud DICKO et sa délégation ; la Majorité présidentielle au Parlement (EPM) ; le Cadre d'actions, de médiation et de veille des confessions religieuses et des organisations de la société civile ; le Réseau des Femmes parlementaires ; la Convergence des Forces Républicaines.

En outre, la mission a rencontré une délégation d'Ambassadeurs accrédités à Bamako (Union Européenne, France, Etats Unis d'Amérique) qui sont témoins oculaires de la situation que vit le Mali, actuellement.

Convergence sur les défis et divergence sur la méthode à employer pour les relever !

Dans un communiqué de restitution des résultats de ses bons offices, rendu public le 19 juin 2020, la mission dit noter avec satisfaction la convergence de vues de tous les acteurs



maliens sur les nombreux défis auxquels le Mali est confronté, notamment le défi sécuritaire, sanitaire (Covid-19) et économique et la nécessité d'œuvrer, de toute urgence, à sortir le pays de la situation actuelle.

Par conséquent, la mission a rappelé qu'il est donc important d'éviter une autre crise qui engendrerait des complications additionnelles. Pour ramener l'accalmie et éviter au Mali de sombrer dans un deuxième vide constitutionnel en moins de dix ans, la mission de la Cédéao invite toutes les parties prenantes à privilégier le dialogue et la concertation comme mode de règlement des différends. Dans le paragraphe 10 de son rapport, la mission invite donc le Gouvernement de la République du Mali à reconsidérer les résultats de toutes les circonscriptions ayant fait l'objet de révision par l'Arrêt de la Cour Constitutionnelle à travers l'organisation dans les meilleurs délais de nouvelles élections partielles pour les circonscriptions concernées.

En outre, la Mission insiste spécifiquement sur la nécessité de : œuvrer pour le rétablissement d'un climat de confiance renouvelée entre les parties maliennes ; éviter la violence comme moyen de règlement de crise et privilégier le dialogue ; préserver les Institutions de la République afin de maintenir la stabilité du pays et d'éviter le chaos institutionnel aux conséquences imprévisibles et désastreuses pour la paix et la stabilité du Mali et de la sous-région ; mettre en place un Gouvernement consensuel d'union nationale tenant compte des recommandations du Dialogue National Inclusif ; accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ; poursuivre résolument la mise en œuvre des conclusions du Dialogue National Inclusif ; mettre en œuvre les réformes prévues concernant la Constitution et le Code électoral ; et envisager une relecture des textes régissant la Cour constitutionnelle. Ce n'est pas tout.

La mission rassure aussi que la Cedeao est disposée à se porter garante du respect des décisions et recommandations précisées aux paragraphes 10 et 11 de son communiqué afin de trouver une issue à la crise qui préserve la paix et la stabilité du Mali et de la sous-région.

Ainsi, la mission propose, entre autres, la mise en place, avec la participation de la Commission de la CEDEAO, d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations ci-dessus.

Par ailleurs, la mission a réitéré le soutien et la solidarité de la CEDEAO au Gouvernement du Mali et à la famille de l'Honorable Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et la Démocratie, Chef de file de l'Opposition, enlevé depuis le mois de mars 2020.

Elle invite le Gouvernement malien à poursuivre les efforts pour obtenir, sans délai, sa libération.

■ Ibrahim Sanogo

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Les grandes dates historiques du Mali : Empire du Ghana

- VIIIe siècle : Kaya Magan Cissé (« le maître de l'or ») renversa la dynastie berbère qui dominait les Soninkés depuis le IVe siècle.
- Fin du IXe siècle : Fondation de la ville de Djenné.
- 1076 : les Almoravides prennent la capitale qui entraîne l'effondrement de l'Empire du Ghana.
- XIIe siècle et XIIIe siècle : Le Royaume de Sosso se développe jusqu'au règne de Soumaoro Kanté.

EMPIRE DU MALI

- 1218 : Mort de Naré Maghann Konaté, roi du Manding et père de Sundjata Keïta.
- 1222 : Sundjata Keïta devient le premier empereur du Mali et fixe la capitale à Niani. Il proclame la Charte du Manden.
- 1235 : Sundjata Keïta vainc l'armée de Soumaoro Kanté lors de la Bataille de Kirina.

- 1255 : Mort de Sundjata Keïta. Son fils Mansa Oulé Keïta prend sa succession.
- 1270-1274 : Ouati Keïta empereur du Mali.
- 1274-1275 : Khalifa Keïta empereur du Mali.
- 1275-1285 : Abubakar I empereur du Mali.
- 1285-1300 : Sakoura empereur du Mali.
- XIVe siècle : Les Dogons, venus du Mandé, s'installent à Kani Bonzon et dans la falaise de Bandiagara.
- 1300- 1305 : Gao empereur du Mali.
- 1305-1310 : Mohammed ibn Gao empereur du Mali.
- 1310-1312 : Abubakar II empereur du Mali. Il meurt en tentant de traverser l'Océan Atlantique.
- 1312-1337 : Mansa Moussa (ou Kango Moussa) empereur du Mali. Il effectue un pèlerinage à La Mecque en 1324. Sous son règne, l'Empire du Mali atteint son apogée allant de l'Océan Atlantique à l'Adrar des Ifoghas.
- 1328 : Construction de la Mosquée de Tom-

- bouctou.
- 1337-1341 : Mansa Maghan empereur du Mali.
- 1341-1360 : Mansa Souleiman empereur du Mali.
- 1360 : Kassa empereur du Mali.
- 1360-1374 : Mansa Maghan empereur du Mali.
- 1374-1387 : Moussa II empereur du Mali.
- 1387-1389 : Magha II empereur du Mali.
- 1389-1390 : Sandaki empereur du Mali.

DE L'EMPIRE SONGHAI A LA PENETRATION COLONIALE

Empire songhaï, Royaume bambara du Kaarta et Royaume bambara de Ségou.

- 1400 : Maga Diallo établit un royaume peul dans le Delta intérieur du Niger.
- 1443 : les Touaregs s'emparent de Tombouctou et de Djenné.
- 1464-1492 : Sonni Ali Ber empereur Songhay.
- 1470 : Djenné est conquise par l'empereur de Gao.
- 1493-1528 : Askia Mohammed empereur songhaï
- Fin du XVIe siècle : Fondation de Bamako.
- 1591 : Djenné est conquise par les marocains
- 1633-1650 : Règne de Soussa Coulibaly (Royaume bambara du Kaarta).
- 1652-1682 : Règne de Kaladjan Coulibaly (Royaume bambara de Ségou).
- 1712-1755 : Règne de Biton Coulibaly (Royaume bambara de Ségou).
- 1755-1757 : Règne de Dinkoro Coulibaly (Royaume bambara de Ségou).
- 1766-1790 : Règne de Ngolo Diarra (Royaume bambara de Ségou).
- 1770 : Fondation de la ville de Bandiagara.
- 1790-1808 : Règne de Monzon Diarra (Royaume bambara de Ségou).
- 1808-1827 : Règne de Da Diarra (Royaume bambara de Ségou).
- 1819 : Sékou Amadou fonde l'Empire peul du Macina

LA COLONISATION FRANCAISE

Soudan français

- 1805-1830 : Hawa Demba Diallo règne sur le Royaume du Khasso.
- 1828 (20 avril) : René Caillé entre dans la



ville de Tombouctou.

- 1844 : mort de Sékou Amadou, son fils Amadou Sékou lui succède à la tête de l'Empire peul du Macina
- 1845 : Mansa Daoula Traoré devient roi du Kéné Dougou
- 1852 : Ahmadou Ahmadou succède à Amadou Sékou à la tête de l'Empire peul du Macina.
- 1854 : El Hadj Oumar Tall conquiert le Royaume bambara du Kaarta.
- 1855 : Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, fait construire un fort à Médine. El Hadj Oumar Tall fait construire un tata (fort) à Koniakary
- 1857 (Avril) : El Hadj Oumar Tall déclare la guerre contre le Royaume du Khasso et assiège le fort de Médine, qui sera libéré par les troupes de Louis Faidherbe le 18 juillet 1857.
- 1860 : Daouda Traoré devient roi du Kéné Dougou
- 1861 (10 mars) : Conquête du Royaume bambara de Ségou, par El Hadj Oumar Tall.
- 1862 : Daouda Traoré, roi du Kéné Dougou est détrôné par N'Golo Kounanfou Traoré.
- 1862 (16 mars) : Conquête d'Hamdallaye, capitale de l'Empire peul du Macina par El Hadj Oumar Tall.
- 1864 : Décès de El Hadj Oumar Tall.
- 1866 -1893 : Règne de Tiéba Traoré au Royaume du Kéné Dougou autour de Sikasso.
- 1883 (1er février) : Les Français, avec Borgnis-Desbordes, entrent à Bamako.
- 1883 (29 février) : défaite des troupes de Samory Touré à Woyowayanko.
- 1890 (6 avril) : Le commandant Louis Archinard entre à Ségou.
- 1891 (14 février) : Bataille de Diéna entre les Bambaras et les troupes coloniales du colonel Louis Archinard. 1600 morts chez les Bambaras et 150 dans les troupes du Colonel Louis Archinard.
- 1892 : Kayes devient la capitale du Haut Sénégal-Niger.
- 1893 : Babemba Traoré devient roi du Kéné Dougou
- 1893 : Le colonel français Louis Archinard s'empare de Djenné.
- 1893 (29 avril) : les Français occupent Bandiagara.
- 1898 (1er mai) : Les Français s'emparent de Sikasso. Babemba Traoré se donne la mort.
- 1898 (29 Septembre) : Samory Touré est capturé par le Capitaine Gouraud et exilé au Gabon où il meurt en captivité le 2 juin 1900.
- 1899 (17 Octobre) : Bamako devient la capi-

tale du Haut Sénégal-Niger.

- 1904 : Inauguration de la ligne de Chemin de fer du Dakar-Niger.
- 1907 : reconstruction de la grande Mosquée de Djenné.
- 1917 : le gouverneur Van Vollenhoven crée le travail obligatoire des civils pour des travaux d'équipement de périmètres agricoles et d'infrastructures.
- 1920 (Décembre) : Bamako devient la capitale du Soudan français.
- 1932 : Mise en place de l'Office du Niger.

LA DECOLONISATION

- 1946 : Création à Bamako du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), présidé par Félix Houphouët-Boigny et de sa section malienne l'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain présidée par Modibo Keita.
- 1947 : Inauguration du barrage de Markala
- 1953 (14 février) : Inauguration du Musée soudanais à Bamako qui deviendra le Musée national du Mali en 1960 à l'indépendance.
- 1956 : Modibo Keita devient maire de Bamako et est élu député à l'assemblée nationale française.
- * 1958 : Modibo Keita est élu président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali qui regroupe le Soudan français, le Sénégal, la Haute-Volta et le Dahomey.
- 1960 (20 juin) : Indépendance de la Fédération du Mali qui regroupe le Sénégal et le Soudan Français.
- 1960 (20 juillet) : Modibo Keita est nommé chef du gouvernement de la Fédération du Mali.
- 1960 (20 août) : le Sénégal se retire de la Fédération du Mali.
- 1960 (22 septembre) : Proclamation de l'indépendance du Soudan français qui devient la république du Mali. Modibo Keita devient président de la république.

LA PREMIERE REPUBLIQUE

- 1961 (20 janvier) : Modibo Keita, rencontrant l'ensemble du corps diplomatique, annonce sa décision de demander à la France d'évacuer ses bases militaires à Bamako, Kati, Gao et Tessalit. L'occupation de ces bases militaires par l'armée française résultait d'un accord passé entre la France et La Fédération du Mali. Le nouveau président malien considère que

ces accords sont caducs après la dislocation de la Fédération.

- 1962 (30 juin) : Création du franc malien. Plusieurs opposants, dont Fily Dabo Sissoko sont emprisonnés.
- 1962-1964 : Première rébellion touarègue
- 1964 (13 mai) : Modibo Keita est réélu président.
- 1967 : Modibo Keita suspend la constitution et crée le Comité nationale de défense de la révolution (CNDR). La dévaluation du franc malien amène un mécontentement général.

LE MALI DE MOUSSA TRAORE

- 1968 (19 novembre) : Le général Moussa Traoré organise un coup d'État et renverse Modibo Keita.
- 1968 (22 novembre) : Le Capitaine Yoro Diakité est nommé à la tête d'un gouvernement provisoire.
- 1968 (6 décembre) : La constitution est abrogée et remplacée par une loi fondamentale.
- * 1969 (19 septembre) : Moussa Traoré remplace Yoro Diakité à la présidence
- 1970 (Décembre) : Création de L'Autorité de Liptako-Gourma, une organisation regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger.
- 1972-1973 : Une sécheresse importante s'abat sur le Mali.
- 1974 (2 juin) : Moussa Traoré fait adopter une constitution qui crée la seconde république.
- 1974-1975 : Premier conflit frontalier avec la Haute-Volta : Guerre de la Bande d'Agacher.
- 1976 (19 novembre) : Création du parti unique « Union Démocratique du Peuple Malien » (UDPM)
- 1977 (16 mai) : Mort en détention de l'ancien président Modibo Keita.
- 1979 (19 juin) : Election présidentielle. Moussa Traoré est élu.
- 1980 (mars) : Des manifestations étudiantes sont réprimées. Leur leader Abdoul Karim Camara dit « Cabral » décède sous la torture.
- 1980 : Mise en service du Barrage hydroélectrique de Sélingué.
- 1983 (22 septembre) : La télévision nationale est créée.
- 1984 (1er juin) : Le Mali intègre l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et adopte le franc CFA.
- * 1985 (9 juin) : Moussa Traoré est réélu président.
- 1985 (décembre) : Conflit frontalier avec le



Burkina Faso: Guerre de la Bande d'Agacher.

- 1987 (28-31 mars) : Moussa Traoré est reconduit dans ses fonctions de secrétaire général de l'UDPM au cours du deuxième congrès.
- 1988 (26 juin) : Elections législatives.
- 1990 (18 octobre) : Création du Congrès national d'initiative démocratique.
- 1990 (25 octobre) : Création de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) qui deviendra l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA/PASJ) le 25 mai 1991.
- 1990 (octobre à novembre) : Conflits avec les Touaregs.
- 1991 (6 janvier) : accord de paix avec les Touaregs
- 1991 (22 mars) : Manifestations des opposants à Moussa Traoré réprimées dans le sang.
- 1991 (26 mars) : Un coup d'État militaire renverse Moussa Traoré. Un Comité de Transition pour le Salut du Peuple est mis en place avec à sa tête Amadou Toumani Touré.

LA DEMOCRATIE

- 1991 (29 juillet au 12 août) : Conférence nationale chargée de préparer le retour à la démocratie.
- 1992 (14 février) : Référendum qui approuve une nouvelle constitution instaurant la troisième république.
- 1992 (9 mars) : Elections législatives remportées par l'ADEMA/PASJ.
- 1992 (11 avril) : Signature d'un pacte pour la paix et la réconciliation entre les Touaregs et le gouvernement.
- 1992 (26 avril) : Alpha Oumar Konaré est élu président de la république.
- 1992 (8 juin) : Younoussi Touré est nommé Premier ministre.
- 1993 (avril) : Manifestations étudiantes. Abdoulaye Sékou Sow remplace Younoussi Touré au poste de premier ministre.
- 1993 (9 décembre) : Une tentative de coup d'État échoue.
- 1994 (4 février) : Ibrahim Boubacar Keïta est nommé premier ministre.

- 1994-1995 : Nouveaux Affrontements avec les Touaregs.
- 1995 : Création du Parti pour la renaissance nationale (PARENA).
- 1997 (13 avril) : Premier tour des élections législatives qui seront invalidées par la Cour constitutionnelle.
- 1997 (17 mai) : Alpha Oumar Konaré est réélu président de la République.
- 1997 (20 juillet et 3 août) : Nouvelles élections législatives boycottées par l'opposition et remporté par l'ADEMA/PASJ.
- 2000 (21 février) : Mandé Sidibé est nommé premier ministre suite à la démission de Ibrahim Boubacar Keïta.
- 2001 (Juin) : Création du Rassemblement pour le Mali (RPM).
- 2001 (2 Septembre) : Création du Parti de l'indépendance, de la démocratie et de la solidarité (PIDS)
- 2001 (12 novembre) : Création du Parti pour la Démocratie et l'Autosuffisance (PDA)
- 2002 (12 Mai) : Second tour de l'élection présidentielle. Amadou Toumani Touré est élu pré-

sident de la République.

- 2002 (29 mai) : Alpha Oumar Konaré gracie l'ancien dictateur Moussa Traoré et sa femme qui avaient été condamnés à mort en 1992 et 1999 pour crimes politiques et économiques. Leur peine avait été commuée en prison à vie à perpétuité.

- 2002 (8 juin) : Investiture de Amadou Toumani Touré.

- 2002 (9 juin) : Ahmed Mohamed ag Hamani est nommé premier ministre par Amadou Toumani Touré.

- 2002 : Le Mali organise la Coupe d'Afrique des nations de football.

- 2002 (Août) : Elections législatives.

- 2004 (29 avril) : Ousmane Issoufi Maïga est nommé premier ministre par Amadou Toumani Touré.

- 2004 (30 mai) : Premières élections communales sur l'ensemble du territoire.

- 2006 (23 mai) : Deux casernes militaires à Kidal et une à Ménaka sont attaquées par des rebelles touaregs

- 2006 (4 juillet) : Signature à Alger d'un accord entre le gouvernement malien et les rebelles touaregs.

- 2007 (29 mai) : Réélection d'Amadou Toumani Touré au premier tour de l'élection présidentielle.

- 2009 (26 avril) : Élections communales

- 2010 : Année du Cinquantenaire du Mali Indépendant

- 2010 (17 juillet) : Création du PDES, nouveau parti politique des fans d'ATT.

- 2011 (30 mars) : Démission de Modibo Sidibé et de son gouvernement

- 2011 (3 avril) : Le président de la république Amadou Toumani Touré nomme Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé Premier ministre, une première dans l'histoire politique du Mali.

- 2012 (17 janvier) : Des rebelles du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNL) attaquent les troupes de l'armée malienne à Ménaka dans le nord du Mali.

- 2012 (24 janvier) : À 6h du matin, selon le ministère malien de la Défense, des membres d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et des rebelles du MNL) attaquent conjointement la localité d'Aguel'hoc.

- 2012 (31 Janvier) : une marche de femmes et de jeunes du camp militaire de Kati est organisée. Les manifestants qui se sont rendus à Koulouba, à la présidence de la République, ont été reçus par Natié Pleah, ministre de la Défense et des anciens combattants.

- 2012 Février (29) : des violents affrontements ont lieu entre l'armée malienne et les rebelles du MNL) autour de Tessalit.

- 2012 (22 mars) : un coup d'État militaire renverse Amadou Toumani Touré.

- 2012 (27 mars) : Les chefs d'États de la Cédéao réunis à Abidjan décident de suspendre le Mali de l'organisation afin de sanctionner les putschistes et d'envoyer une délégation composée des présidents ivoirien, béninois, burkinabé, nigérien et libérien.

- 2012 : (8 avril) : Le président Amadou Tou-

mani Touré présente officiellement sa démission dans une lettre remis à Djibrill Bassolé, ministre des affaires étrangères burkinabè. ** La Cédéao décide de lever toutes les sanctions prises contre le Mali.

- 2012 (10 avril) : la Cour constitutionnelle du Mali constate officiellement la vacance de la présidence, annonce que Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée nationale, assure l'intérim du président de la République et précise que « le scrutin en vue de l'élection du nouveau président de la République doit être organisé 21 jours au moins et 40 jours au plus à compter de la notification du présent arrêt ».

- 2012 (12 avril) : Investiture de Dioncounda Traoré comme président de la République par intérim

- 2012 (25 avril), Cheick Modibo Diarra forme un gouvernement de transition, réduit à 24 membres, composé surtout de techniciens et de militaires, avec notamment pour mission difficile de ramener la paix dans le nord du pays occupé par des groupes armés.

- 2012 (20 mai) : un accord est conclu à Bamako entre les putschistes, les autorités intérimaires et la Cédéao qui fixe la durée la période de transition à 12 mois.

- 2012 (décembre) : le chef de la junte, le capitaine Sanogo exige la démission de Cheick Modibo Diarra. Suite à cette « démission », Dioncounda Traoré nomme Diango Cissoko au poste de Premier ministre.



Sénégal : Monsieur le Président Macky, ce qui se passe au Mali doit vous intéresser

Ce pays voisin traverse une crise politique et sociale délicate, depuis quelques mois, dont l'un des points culminants a été la manifestation du 05 juin 2020.

Cette crise s'est traduite par un soulèvement populaire d'une partie importante de la population malienne fidèle à l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil islamique malien (HCIM). Ce vendredi 19 juin encore, à l'occasion d'un rassemblement tenu après la prière du vendredi, ces Maliens ont exigé, sans aucune concession possible, la démission du président de la République démocratiquement élu, Ibrahima Boubacar Keita. Le peuple malien veut reprendre le pouvoir qu'il a délégué au chef de l'État.

La veille, une délégation de la Cedeao avait pourtant tenté une médiation entre le M5-RFP, proche de l'imam Dicko, et la majorité présidentielle. Mais aucun accord n'a été trouvé. Le M5 estime que l'unique solution pour calmer les manifestants, c'est le départ d'IBK de la tête du pays.

«Demander la démission du Président n'est pas quelque chose de trop, si cela peut apporter la paix, la démocratie», a déclaré Issa Kaou Ndjim, membre du M5.

«C'est le président de la République, Ibrahima Boubacar Keita, et sa gestion calamiteuse, les responsables de la déstabilisation de notre pays. IBK est l'élément déstabilisant de la République. Nous avons demandé à la Cedeao d'aider le peuple malien à ce que Ibrahima Boubacar Keita quitte le pouvoir», a laissé entendre Dr Oumar Mariko.

La crise que vit ce pays voisin du Sénégal montre, à suffisance, la fragilité de ses Institutions, depuis le coup d'État d'Amadou Sanoogo, contre le pouvoir d'Amadou Toumani Touré, en 2012. Les groupes terroristes ont réussi à diviser le territoire malien, face au double jeu de la France, qui semble déterminée à concrétiser son projet maléfique de partition du pays en deux entités, au profit du Mouvement national pour la Libération de l'Azawad (MNLA), dont certains membres sont sponsorisés par l'Élysée.



C'est à cause de son jeu clair-obscur que la population, qui scandait «Vive France», en 2012 lors des attaques d'AQMI, en est à «France Dégage», aujourd'hui. La vérité, c'est que les Maliens ne peuvent pas comprendre que les Américains puissent tuer Ossama Ben Laden au Pakistan, Aboubacar Al Bagdadi en Irak, Abdel Malik Droukdel au Mali, et que d'autres leaders terroristes violents comme Iyag Ag Ghali, Amadou Koufa, Mokhtar Bel Mokhtar, Aboubacar Shekeau, Al Sakhraoui et leurs associés continuent de se pavaner librement entre Gao, Kidal, Tombouctou, Syrte, jusqu'aux frontières sénégalaises, à Moussala, sans être inquiétés, dans des zones pourtant sous contrôle des drones de l'Opération Barkhane.

Suite à ce constat, les Maliens ont vite accusé IBK d'être un agent de la France, à la tête de l'État, dont il va falloir, maintenant, écourter le règne. En plus, se succèdent des scandales, symboles d'une mal-gouvernance chronique depuis l'arrivée d'IBK et de son clan au pouvoir. Ils se sont accaparés de tout ! Détournements de deniers publics, marchés de gré à gré, bradage du foncier, clientélisme politique, francisation de l'économie malienne et insécurité rythment le quotidien des femmes et de la jeunesse de ce pays.

Dans sa déclaration, le M5 soutient qu'IBK menace «l'existence du Mali». Il a dénoncé les crises «politiques, sociales, scolaires, sani-

taires, sécuritaires et de gouvernance». La gouvernance calamiteuse d'IBK a engendré des groupes sociaux et des leaders d'opinion nouveaux, à l'instar de l'imam Dicko, aujourd'hui timonier de cette révolte populaire. Le charme des manifestations organisées au Mali, c'est que tous les acteurs politiques sont relégués au second rang. L'élite politique malienne a perdu toute crédibilité aux yeux du malien lambda.

Le président du Haut Conseil islamique malien (HCIM), Imam Dicko, cristallise tous les courants contestataires. Ce sunnite a réussi à fédérer le bas peuple, qui trouve en lui la solution pour la renaissance d'un Mali nouveau.

Hier, vendredi 19 juin 2020, devant des milliers de jeunes sympathisants, Imam Dicko a tenu à préciser que la politique ne l'intéresse pas et que sa mosquée qu'il dirige depuis 40 ans lui suffit. Mais, il s'est engagé pour restaurer l'État de Droit, la dignité et l'honneur du Mali. Car, il estime que les Maliens sont fatigués. Là, son discours rappelle celui de Kéba Mbaye qui disait : «Les Sénégalais sont fatigués». Cette conclusion est aussi valable dans ce Sénégal de 2020.

Aujourd'hui, le Président Macky Sall doit beaucoup apprendre de ce qui se déroule au Mali et qui peut faire tâche d'huile au Sénégal, pays qui compte des religieux aussi engagés que l'imam Dicko.

Macky Sall doit être à l'écoute de son peuple pour éviter d'entraîner le pays dans une impasse aux retombées insoupçonnées. Le Sénégal nage dans un calme trompeur, d'où pourrait jaillir des tourbillons politiquement et socialement dangereux pour sa stabilité. Monsieur le Président, vous ne devez pas prêter l'oreille à ces thuriféraires qui vous disent : «Monsieur le Président, tout va bien !». Ils vous trompent, les Sénégalais souffrent !

Dans leurs slogans contestataires, les Maliens utilisent les mêmes expressions de propagande que les Sénégalais. Ils ont les mêmes comportements dans les réseaux sociaux, face aux événements politiques, parce que partageant la même histoire. Cela donne l'impression que le Sénégal et le Mali sont dans la même situation et que les deux peuples ont les mêmes difficultés... Sur le plan social surtout.

Tout ce qui se passe au Mali touchera directement ou indirectement le Sénégal. Et en partie, la sécurité intérieure du Sénégal dépend de celui du Mali.

Il ne faudrait pas que le Président Macky Sall attende que le vent de la contestation malienne traverse nos frontières pour atterrir à la Place de l'Indépendance ou à la Place de l'Obélisque pour réagir. Ce serait trop tard ! Le Président Sall doit agir tout de suite, en apportant les corrections nécessaires pour ressusciter l'espoir du peuple sénégalais, aujourd'hui en souffrance. Macky Sall doit poser des actes forts pour inscrire son nom dans l'annale de l'Histoire du Sénégal, en restant collé aux préoccupations de son peuple. Les nombreuses manifestations des jeunes à Touba, à Tiavaouane, à Kaffrine, à Kaolack, à Dakar (voir ailleurs) pourraient être la brise qui annonce l'averse dévastatrice.

Ce cycle de révolution qui, de nos jours, secoue le régime d'IBK a ravagé le pouvoir de Bouteflika, en Algérie, mais aussi celui de Blaise Compaoré, au Burkina Faso, et il menace ceux d'Alpha Condé, en Guinée, d'Amadou Barro, en Gambie, d'Alassane Ouattara, en Côte d'Ivoire et de Emballoy, en Guinée-Bissau. Macky doit alors apprendre des événements en cours au Mali, pour réajuster sa gouvernance.

Mamadou Mouth BANE

Cote d'Ivoire : Une proche de Ouattara en mission chez Blé Goudé, ce qu'elle a fait



Depuis le samedi 13 juin 2020, Charles Blé Goudé est à la tête d'une coalition citoyenne dénommée « La voix du peuple ». Le président du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (COJEP) a désormais à sa charge des associations politiques ou de la société civile. Quelques jours après le plébiscite de l'ancien ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo, un émissaire d'Alassane Ouattara a rendu une visite aux parents de l'ex-pensionnaire de la prison de Scheveningen à Guibéroua.

Myss Belmonde ratisse large chez Charles Blé Goudé

Charles Blé Goudé se donne un nouveau souffle politique. L'homme qui vient de voir ses conditions de mise en liberté allégées par la Cour pénale internationale (CPI), a été porté à la tête de « La voix du peuple », une coalition politique regroupant des associations politiques ou de la société civile. La mission de cette coalition citoyenne est de faire enrôler au moins trois millions de citoyens à travers le territoire national, a laissé entendre le patron du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples.

Lire aussi: En Côte-d'Ivoire le porte-parole de Gbagbo met en garde contre les sorties « perfides à l'honneur » de l'ex-président

Le protégé de Laurent Gbagbo s'engage dorénavant dans la rupture d'avec les anciennes pratiques politiciennes. Il soutient que dorénavant, les promesses électorales vont engager ceux qui les font et non ceux qui croient,

comme on a l'habitude de l'entendre. Pour lui, une élection présidentielle est « la rencontre entre une personnalité politique et le peuple ». Le président du COJEP a confié qu'il a mis de côté les ambitions politiques de son parti politique pour accepter de diriger « La voix du peuple ».

Lire aussi: New-York/Côte-d'Ivoire: Les résultats de l'autopsie de la dépouille de Wattao «gardés secrets »

Moins d'une semaine après cette sortie de Charles Blé Goudé, une ministre d'Alassane Ouattara a été auprès des parents du tout nouveau responsable de « La voix du peuple ». Stratégie politique ou pure coïncidence ? En tout cas, lundi 15 juin 2020, Myss Belmonde a posé ses valises dans la région de Guibéroua, la ville natale de l'ex-secrétaire général de la FESCI (Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire).

« Je suis venue vous parler de nos enfants et frères qui ont eu 18 ans dans nos villages et qui ne paieront certainement pas 1000 FCFA de transport pour venir en ville, se faire enrôler », a annoncé la secrétaire d'État auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'autonomisation des femmes. Comme l'a confirmé l'Agence ivoirienne de presse (AIP), elle a rappelé que pour la présidentielle 2020, le véritable enjeu, « ce sont les nouveaux majeurs ». Myss Belmonde a donc demandé aux autorités coutumières de s'engager dans la sensibilisation des nouveaux majeurs pour l'inscription sur la liste électorale.

Premier League : Avec un Yves Bissouma exceptionnel, Brighton bat Arsenal 2-1

Après 105 jours d'absence, Brighton a repris la Premier League ce samedi face à Arsenal. Yves Bissouma, en feu cet après-midi, et sa bande ont pris dessus

sur les Gunners en s'imposant 2-1. Le match semblait se diriger vers un match nul, après les buts en deuxième période, de Nicolas Pepe et Lewis Dunk. Mais Neal Mau-

pay, auteur du deuxième de Brighton a changé la donne dans les dernières minutes.

Le milieu de terrain malien, Yves Bissouma, s'est particulièrement illustré dans cette rencontre. Il a maintenu un rythme exceptionnel et a été dans tous les bons coups des siens. Bref, il a gagné la bataille du milieu.

Pour rappel, Brighton, après la 29 journée de championnat conserve sa place de 15e dans le deuxième tableau.

■ **Alassane Sangho**





Football : Djenepo veut jouer au FC Barcelone, son club de rêve !

Moussa Djenepo, la star de Southampton a évoqué son avenir lors d'une interview accordée, vendredi, à canal +. L'attaquant des Aigles annonce qu'il veut jouer dans son club de rêve, le Barça, et va « travailler plus dur » pour y arriver. Djenepo n'est pas que talentueux! Il est aussi rêveur. L'attaquant malien, 22 ans, interviewé par Malick Traoré, est revenu sur sa première saison avec Southampton et a évoqué son avenir.

Le joueur de Southampton est content de sa saison. « Pour moi, c'est une saison d'observation et pour essayer de monter mon talent et de prouver aux gens, qui m'ont fait confiance, que je suis capable. Je suis content et fier et je pense que je peux encore mieux faire si je continue à travailler ».

Le natif de Mopti, une année après son arrivée chez les Saints, veut marquer l'histoire du club.

« Cela fait partie de mes objectifs parce que

le club m'a fait confiance et compte beaucoup sur moi »... J'ai confiance en moi, en mon talent et en mon travail. Dans les jours à venir, je vais essayer d'écrire mon histoire avec le club ».

C'est avec cette grande objectivité que l'ailier malien a répondu à la question de la soirée. « Votre rêve c'est de jouer au Barça..? »

« Oui inchallah » a répondu Djenepo qui a raté la reprise de Premier League, vendredi, en raison d'une suspension.

Pour rappel, Djenepo est actuellement le seul joueur africain ayant remporté le prix du plus beau but du mois (Septembre) dans le championnat anglais.

■ **Alassane Sangho**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.

**Promo
Modem 4G**

Malitel
Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel
Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

